



ALTITUDE 66

Randonnée itinérante – 3 jours / 3 nuits, 1 nuit en gîte (la veille du départ) et 2 nuits en refuge gardés en pension complète, 3 jours de marche.

La traversée du Canigou

Le massif du Canigou est classé Grand Site de France depuis Juillet 2012 ; il est situé dans le Parc Régional des Pyrénées Catalanes. Terre de légende et exploitée par l'homme depuis des siècles, la montagne sacrée des Catalans garde les traces indélébiles de l'impact de l'homme dans son environnement : de l'exploitation minière, au pastoralisme succédera plus tard le temps du thermalisme et du pyrénéisme.

Jour 1 : Vernet les Bains / Refuge de Mariailles. – Dénivelé positif : 1000 m / 130 m négatif / Temps de marche : 6/7 heures pauses comprises – nuit en pension complète au refuge de Mariailles.

Nous commencerons ce périple par une bonne mise en jambe jusqu'à la Tour de Goa via le Pic de la Pena et de la Falguerosa magnifique belvédère sur le massif légendaire, de la Dent du Chien, le Canigou. La suite du parcours s'effectuera en forêts en traversant plusieurs étages de végétation pour atteindre le refuge de Mariailles.

Jour 2 : Refuge de Mariailles / Pic du Canigou / Refuge des Cortalets – Dénivelé positif : 1050 m / 640 m négatif / Temps de marche : 5/6 heures pauses comprises – nuit en pension complète au refuge des Cortalets.

Nous longerons, au petit matin, le torrent du Cady jusqu'à sa source les Gours du Cady ; puis nous emprunterons la cheminée pour gravir le pic symbole : Le Canigou (2784m). Là, nous pourrons poser nos yeux sur la plaine du Roussillon, la Méditerranée, les Pyrénées, La Catalogne, l'Espagne. Selon la forme du groupe nous descendrons soit par l'arête de la Perdrix, soit par le Barbet rejoindre le refuge des Cortalets.

Jour 3 : Refuge des Cortalets / Taurinya – Dénivelé 1500 m négatif / Temps de marche : 4/6 heures pauses comprises – Fin de la randonnée.

La descente sur le village de Taurinya s'effectuera par un magnifique sentier passant tantôt à l'Est ou à l'Ouest de la Souccarrade pour nous mener sous le piton rocheux du Pic Mosquit. Après un passage en forêt nous atteindrons un ancien village pastoral très bien préservé LLASSERAS. Par un passage secret nous rejoindrons le torrent de la LITERA où nous pourrons nous rafraîchir et récupérer de ces 3 journées de marche.

Nota : nous pouvons être amenés à modifier quelque peu l'itinéraire indiqué en cas de force majeure en fonction de la météo, de la date, du nombre et/ou du niveau des participants. Dans tous les cas, ayez confiance car ces éventuelles modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité et/ou votre confort...

Rendez-vous :

Le lundi à 17h00 sur le parking du Canigou à Taurinya ; pour les personnes non véhiculés à 16h30 à la gare SNCF : Villefranche – Vernet-les-Bains (66). En cas de problème ou retard, appelez le 06 12 38 39 96.

Pot d'accueil : le lundi à 18h00 au gîte « EI PASSATGE » où vous passerez la nuit en pension complète. Ce moment convivial permet de faciliter la cohésion du groupe, de faire connaissance, de présenter le séjour et de faire un dernier point avant le départ du lendemain.

Fin du séjour :

Le jeudi vers 16H00 à Taurinya ou 17h00 en gare SNCF de Villefranche– Vernet les bains.

Accès :

En train : gare d'accueil Villefranche – Vernet-les-Bains (66). Horaires et tarifs : Tél. 36 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

En voiture depuis Narbonne, suivre la RN 9 ou l'autoroute A9 jusqu'à Perpignan Sud (sortie 42 Andorre -Prades), puis prendre la RN 116 direction Prades, ensuite prendre la D.27 direction Codalet, Abbaye de St Michel de Cuxa puis Taurinya. Gareez-vous sur le parking du Canigou devant l'épicerie soit directement au gîte "El Passatge".

Vous arrivez la veille

Il est impératif de réserver à l'avance votre hébergement.

En voiture : Gîte d'étape « EL PASSATGE » à Taurinya. Tel : 04 68 96 78 65.

En train : à Villefranche-de-Conflent, Auberge du Cèdre (à 300 mètres de la gare), Tél. 07 50 43 90 87.

Hébergement :

Nous dormirons 1 nuit en gîte, 2 nuits en refuge gardé. Les pique-niques du midi seront préparés par nos hôtes du jour. Les repas sont la plupart du temps composés du menu du jour (pas de choix de menu).

Niveau:

En moyenne 1000 m de dénivelé positif et 6 heures de marche effectives.

Le portage et les déplacements :

Vous portez vos affaires pour la durée du séjour randonnée La traversée du Canigou.

Transfert le premier jour vers Vernet les Bains et le dernier jour du gîte d'étape « El Passatge » à la gare de Villefranche du Conflent pour les personnes non véhiculées.

.

L'encadrement :

Par un accompagnateur en montagne diplômé (brevet d'Etat) spécialiste de la culture locale.

Le groupe : de 4 à 8 personnes.

Pour une prestation de qualité, une meilleure convivialité et dans un souci d'une plus grande sécurité le groupe n'excédera pas plus de 8 personnes.

Prix : Prix : 370 €

Pour préparer votre randonnée :

La vie de groupe demande parfois de la tolérance et patience, un peu de discipline et beaucoup d'humour. Pensez-y avant de partir en vacances, cela vous aidera à "lâcher prise" et à profiter au mieux de tous les instants. Il arrive aussi que la météo soit capricieuse, heureusement on ne peut pas garantir le beau temps. Ne vous laissez pas démoraliser par quelques gouttes de pluie, elles peuvent avoir un certain charme au cours de votre randonnée !

Équipement à prévoir :

- Sac à dos (30 litres ou plus) pour les affaires de la randonnée
- Drap cousu type "sac à viande"
- Chaussures de marche montantes
- Short, pantalon ample (toile ou jogging), pull en laine ou fourrure polaire
- Veste coupe-vent imperméable (type goretex) ou cape de pluie, anorak (avant et arrière saison)
- Gants légers et bonnet
- Maillot de bain + bonnet de bain (facultatif)
- Plusieurs paires de chaussettes et sous-vêtements
- Lunettes de soleil (indice 3 ou 4), chapeau, crème solaire et stick lèvres haute protection
- Guêtres ou "stop-tout"
- Lampe de poche
- Tenue de rechange pour le soir
- Nécessaire de toilette, petite serviette
- Gourde (1,5 litre), quart ou gobelet, boîte plastique hermétique, couverts
- Pharmacie personnelle (gaze, élastoplast, biafine, antalgique, "compeed", boules Quiès...), une pharmacie de première urgence est transportée par l'accompagnateur.
- Facultatif : bâtons de marche qui favorisent la stabilité et soulagent les articulations

Pratique :

Pour être contacté pendant votre randonnée, **seulement en cas d'urgence**, faites appeler le **06 61.86.38.59** nous transmettrons les coordonnées pour vous joindre.

- Avant le départ, veuillez nous signaler tout renseignement important pour le bon déroulement de votre séjour (régime alimentaire spécifique, allergies...).
- Si vous habitez une région à la gastronomie réputée (ou non), pourquoi ne pas apporter un échantillon de votre terroir à déguster ensemble !

Le prix comprend :

- Les frais d'organisation
- L'encadrement
- L'hébergement en pension complète.
- Les transferts prévus au programme le premier jour et le dernier jour.

Le prix ne comprend pas :

- Les boissons pendant et en dehors des repas
- Le transport de votre domicile aux lieux de rendez-vous et dispersion
- Les éventuelles visites non prévues au programme
- Les assurances
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans "le prix comprend"
- Les douches payantes dans les refuges

Conditions d'inscription et d'annulation :

- Pour être valide, toute inscription doit être accompagnée d'un acompte de 30% du montant total du séjour (assurances comprises). L'inscription doit être transmise à Altitude 66 via :

INSCRIPTION PAR COURRIER POSTAL à envoyer à l'adresse **Altitude 66 - 6 carrer de l'Oratori - 66500 Prades**

L'envoi du bulletin d'inscription et de l'acompte n'implique l'inscription définitive que sous réserve de disponibilité à la date de réception par Altitude 66. Pour les inscriptions à moins d'un mois du départ, vous devez régler la totalité du séjour pour valider votre inscription.

S'inscrire en groupe...

Dans les deux cas, vous pouvez vous inscrire et régler le séjour chacun individuellement (référence : nom du responsable du groupe) ; ou grouper les inscriptions et le paiement en listant tous les participants (Nom, Prénom, type de chambre, assurances facultatives).

- **Annulation de la part d'Altitude 66**
Nous pouvons être exceptionnellement contraints d'annuler un départ si le nombre de participants inscrits est inférieur au minimum requis. Cette décision vous sera communiquée au plus tard 21 jours avant la date de départ initialement prévue. Cette disposition impliquerait, bien sûr, le remboursement intégral des sommes que

vous auriez versées. Nous nous efforcerions également de vous proposer un choix de séjours équivalents.

- En cas d'annulation de votre part à plus de 30 jours du départ, Altitude 66 rembourse l'intégralité du prix du séjour sous déduction de frais de dossier de 50€.

À partir de 30 jours avant le départ, des frais d'annulation seront appliqués et calculés selon le barème suivant (par personne) en fonction de la date d'annulation :

- de 30 à 22 jours : 25% du prix du séjour
- de 21 à 15 jours : 50% du prix du séjour
- de 14 à 8 jours : 75% du prix du séjour
- de 7 à 2 jours : 90% du prix du séjour
- moins de 2 jours : 100% du prix du séjour

En cas de souscription à une assurance annulation, les frais d'annulation vous seront remboursés. Les primes d'assurance ne sont pas remboursables. L'abandon de votre part au cours de la randonnée ne donne droit à aucun remboursement.

Assurances :

À l'inscription, vous pouvez souscrire à une assurance (assistance / rapatriement, annulation, interruption de séjour, bagages) qui s'ajoutent au prix du séjour ; conditions générales des contrats consultables sur <http://www.altitude66.com/sejour-randonnee/inscription>

Multirisque Annulation + Assistance + Bagages + Interruption de séjour : 4.25 % du montant total du séjour

Responsabilité :

Les renseignements indiqués sur nos fiches techniques sont donnés à titre indicatif et ne peuvent engager notre responsabilité. Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et de sécurité données par l'accompagnateur. ALTITUDE 66 se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement compromet la sécurité ou le bien-être du groupe ainsi que de modifier, si les circonstances l'exigent, les itinéraires ou certaines prestations du programme, directement ou par l'intermédiaire de l'accompagnateur qui reste seul juge sur le terrain. Aucune indemnité ne saurait être due.